

La grotte de Fauzan



Gorges de la Cesse

La grotte de Fauzan, également appelée grotte de la Coquille, s'ouvre sur les gorges de la Cesse, 50 mètres au-dessus du lit de la rivière. Les premières traces d'occupation remontent à 320 000 ans avant JC avec le premier homme d'Aldène, qui laissa des éclats de galets à silex. Ensuite vers 15 000 av JC le deuxième homme d'Aldène laissera ses empreintes de pas dans l'argile de la grotte puis vers 7 000 avant JC, des gravures rupestres (ours, félins, rhinocéros et mammouth...). Vers le XVII^e siècle le site prend un intérêt touristique et des visites sont organisées afin d'observer les pas, des restes d'animaux et des traces de griffes. Puis à la fin du XIX^e siècle, commence l'exploitation du phosphate issu de la décomposition des ossements des animaux accumulés pendant près de 400 000 ans.

Cette exploitation se poursuivra jusque dans les années 1930. Pour des raisons de préservation, notamment celle de nombreuses espèces de chauve-souris, l'accès à la grotte est aujourd'hui fermé au public.

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112

Font Galine

Le chemin ouvre des vues imprenables sur les gorges de la Cesse, leurs falaises et leur environnement calme et sauvage, parsemé çà et là de vignes du terroir du Minervois. Garrigue, pinèdes, genêts, prairies : il serait chimérique de récapituler ici les beautés de Font Galine !

Accès/parking : sur la D 168, direction Siran, dans un virage, à l'ancienne gare.

Altitude : 85 m

Coordonnées GPS :

Long. 2.713282 - Lat. 43.323339

Un problème sur le parcours ?

www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Chapelle Saint-Germain : ouverte sur demande à la mairie - 04 68 91 40 74

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Office de tourisme intercommunal Le Minervois :

www.minervois-tourisme.fr

- Minerve, 04 68 91 81 43
- Olonzac, 09 83 09 14 88

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian
04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



Pays Haut Languedoc et Vignobles
Tourisme et Patrimoine

Font Galine Cesseroz

Un territoire de projets

agence AOC - Béziers - photo couverture : Vue sur Cesseroz - Julien Gieules

Carte d'identité du sentier **51**

Longueur : 11 km

Durée : 4h

Niveau de difficulté : moyen



Font Galine

1. Du parking, se diriger vers le centre. Prendre à gauche, traverser le village et monter à droite vers le cimetière. Après celui-ci, prendre à droite sur le chemin cimenté.

2. 123 m, 31 T 476828 4797584
Poursuivre tout droit sur le sentier caladé par endroit (*empierre*). Monter jusqu'à une maison, puis emprunter le chemin carrossable. Aller tout droit jusqu'à la route (*croix*) et prendre à gauche vers Mont Célèbre.

3. 252 m, 31 T 476741 4798806
Quitter la route au niveau du panneau du hameau, monter à droite la piste. Continuer à gauche après le rchâteau d'eau. Au croisement, continuer tout droit. Le chemin devient étroit. Poursuivre tout droit, les gorges de la Cesse sur la droite, ignorer les trois sentiers de gauche. Tourner le dos aux gorges et descendre dans les lacets "prudence" (*passages glissants*) jusqu'à la route. Prendre à droite sur environ 100 m.

4. 235 m, 31 T 476204 4799300
Dans le virage, quitter la route, descendre à gauche (*aire de pique-nique*), passer la barrière et longer les gorges sur 1 km. Rejoindre une piste, l'emprunter à droite. A la fourche, monter à gauche sur 500 m.

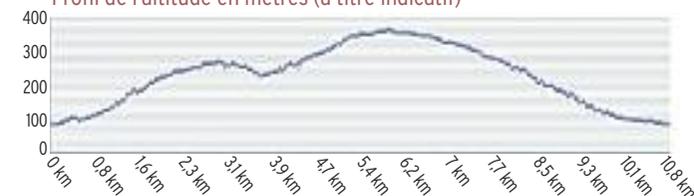
5. 348 m, 31 T 475107 4800278
25 m avant la haie de cyprès, quitter la piste et tourner le dos aux gorges pour monter la piste rocailleuse à gauche.

6. 357 m, 31 T 475036 4800010
Après 300 m, face à une vigne, obliquer à droite et monter le long de celle-ci. Au bout, continuer tout droit en ignorant les autres chemins. *Bien suivre le balisage*. Poursuivre le long des gorges. La route rejointe, aller à gauche jusqu'à Fauzan. Au hameau, prendre en face la rue du Four à Pain puis à gauche le chemin de Cesseras sur 80 m.

7. 321 m, 31 T 475154 4799098
A la fourche, s'engager à gauche. Laisser plus loin une piste qui descend à gauche et monter tout droit le long des pins. Demeurer sur le chemin et entrer dans une pinède. Au carrefour, descendre à droite sous les pins.

8. 157 m, 31 T 476034 4797809
A la route, aller à droite et de suite s'engager à droite sur le petit sentier. Continuer la descente à gauche, puis prendre rue des Caves Basses et descendre à droite rue P. Solomiac. Au stop, prendre à droite et rallier le parking.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)



© IGN - 2445F

370 m
89 m +350 m
DÉNIVELLÉE CUMULÉE POSITIVE

- A voir / Point de vue
- Danger
- Couleur du balisage à suivre
- Tracé itinéraire
- Flèche indiquant une direction à suivre (gauche ou droite)
- Croix indiquant une mauvaise direction
- Parking
- Repères chiffrés